

Agrément Gynécologie Médicale Université de Limoges
Coordonnateur Pr Marie-Pierre TEISSIER

Le stage est formateur pour les internes affectés dans la discipline de GYNECOLOGIE MEDICALE dans la mesure où le service dispose au minimum de deux praticiens temps plein diplômés de gynécologie-obstétrique ou de gynécologie médicale; l'un d'entre-eux ayant été chef de clinique-assistant à la Faculté.

Le service doit proposer :

- une activité de consultations de gynécologie encadrée par un sénior (PH ou assistant spécialiste) diplômé de gynécologie-obstétrique ou de gynécologie médicale
 - une activité d'hospitalisation avec une visite/semaine au minimum, encadrée par un sénior,
 - une activité de garde dans la spécialité, encadrée par un sénior.
- Une activité d'échographie gynécologique encadrée par un praticien agréé et diplômé en gynécologie ou en échographie spécialisée.

L'interne en formation doit aborder dans le stage agréé les problématiques de soins suivantes :

- Troubles du cycle menstruel
- Infertilité du couple
- Méno et métrorragies
- Prescription de contraception
- Prise en charge pathologies infectieuses gynécologiques
- Bilan initial cancers gynécologiques
- Prise en charge masse pelvienne et mammaire

Le service doit disposer d'un temps de réunion de synthèse de dossiers médicaux, pour l'échange et la discussion des dossiers en concertation avec les médecins et les soignants de l'équipe.

Le service doit s'engager à libérer l'interne pour les séances d'enseignement et de formation auxquelles il doit participer pour son cursus d'enseignement théorique.